



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **10 juillet 2014**

Délibération n° 2014-0245

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **GIVORS**

objet : Programme de renouvellement urbain des quartiers des Vernes et du Centre-ville - Demande de subvention auprès du Département du Rhône - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Brachet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 27 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mardi 15 juillet 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, M. Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Vaganay, Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Brumm (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Balas (pouvoir à M. Guillard), Berra (pouvoir à M. Fenech), M. Blache (pouvoir à M. Havard), Mme Burillon (pouvoir à Mme Servien), M. Compan (pouvoir à M. Quiniou), Mme Ghemri (pouvoir à M. Genin), M. Gillet, Mmes Hobert (pouvoir à Mme Gailliout), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Crimier), M. Pouzol (pouvoir à M. Gouverneyre), Mme Reynard (pouvoir à Mme Crespy), M. Uhlrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Varenne (pouvoir à M. Kimelfeld).

Absents non excusés : MM. Boudot, Casola.

Conseil de communauté du 10 juillet 2014**Délibération n° 2014-0245**

commission principale : urbanisme

objet : **Programme de renouvellement urbain des quartiers des Vernes et du Centre-ville - Demande de subvention auprès du Département du Rhône - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet de renouvellement urbain des quartiers des Vernes et du Centre-ville de Givors fait l'objet d'une convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) signée le 15 février 2007.

Dans ce contexte, le Département du Rhône va verser à la Communauté urbaine de Lyon une participation financière sur 2 opérations :

- l'aménagement de la Pointe Nord sur le quartier des Vernes,
- l'aménagement des îlots du Centre-ville : Zola et Salengro, pour un montant total de 567 909 €.

Les Vernes - Pointe Nord

Afin de diversifier l'offre de logements sur le quartier des Vernes, l'opération "Pointe Nord" prévoit l'implantation d'un programme en locatif libre d'une trentaine de logements et l'aménagement des espaces publics par la Communauté urbaine de Lyon. Ce programme sera proposé aux opérateurs d'Action logement et pourrait être réalisé en 2017. Par délibération n° 2009-0759 du 11 mai 2009, le Conseil communautaire a approuvé une autorisation de programme de 85 000 € pour la maîtrise d'œuvre de conception pour la réalisation de la voirie de desserte.

Le projet de voirie est estimé à 750 000 € TTC. Le Département du Rhône et la Commune de Givors participeraient respectivement à hauteur de 140 067 € et de 22 500 €.

Îlots du centre : Zola-Salengro

Le projet de requalification des îlots Zola Salengro permettra d'engager le renouvellement des délaissés du centre-ville, de densifier l'offre de logement et d'offrir des parcours résidentiels aux givordins et nouveaux arrivants, de réorganiser l'offre de stationnement entre la gare et le centre-ville.

Ce projet se découpe en 2 phases et périmètres distincts :

- îlot Zola : aménagement d'un parking paysager (en remplacement du parking public de l'îlot Salengro) permettant le foisonnement d'une offre de stationnement entre le centre-ville et la gare SNCF, aménagement d'une nouvelle trame viaire de desserte de l'îlot, viabilisation de 2 lots à construire permettant d'accueillir entre 50 et 75 logements,

- îlot Salengro : suppression du parking public et création d'une nouvelle trame viaire nord/sud et est/ouest pour désenclaver le cœur d'îlot et l'ouvrir vers le centre-ville, viabilisation d'un lot constructible permettant la création de 25 à 30 logements (compatibles avec le plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) du Rhône).

Les travaux d'aménagement des espaces publics et voiries sont prévus à partir de mi-2014 sur l'îlot Zola et de mi-2015 sur l'îlot Salengro.

Le montant de l'opération est estimé à 4,3 M€ avec des participations de la commune de Givors pour un montant de 850 000 € (dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique déléguée), la Région Rhône-Alpes pour 399 205 €, le Département du Rhône pour 427 842 € et l'ANRU pour 841 525 €.

Le projet a fait l'objet d'individualisations d'autorisation de programme pour un montant total de 4 314 447 € en dépenses et de 859 442 € en recettes.

Une convention de financement entre la Communauté urbaine et le Département du Rhône prévoit la participation de ce dernier aux 2 opérations de Givors pour un montant total de 567 909 €. Il y a lieu d'individualiser sur les 2 opérations concernées les autorisations de programme correspondantes en recettes.

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès du Département du Rhône des subventions d'équipement dans le cadre du projet de renouvellement urbain des quartiers des Vernes et du Centre-ville de Givors sur les 2 opérations suivantes :

- Les Vernes - Pointe nord pour un montant de 140 067 €,
- Ilots du Centre : Salengro et Zola pour un montant de 427 842 €,

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction desdites demandes et de leurs régularisations.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voiries pour un montant de 140 067 € en recettes à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 70 033 € en 2017,
- 70 034 € en 2018,

sur l'opération n° 0P09O2004.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 85 000 € en dépenses et 140 067 € en recettes.

3° - La somme à encaisser sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal - exercices 2017 et 2018 - compte 1323 - fonction 822 - opération n° 0P09O2004, pour un montant de 140 067€.

4° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P06 - Aménagements urbains pour un montant de 427 842 € en recettes à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 256 714 € en 2014,
- 171 128 € en 2015,

sur l'opération n° 0P06O2242.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 4 314 447 € en dépenses et 1 287 284 € en recettes.

5° - La somme à encaisser sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2014 et 2015 - compte 1323 - fonction 824 - opération n° 0P06O2242, pour un montant de 427 842 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 juillet 2014.